

SPECIALITE : **Animateur**

MENTION : « **Loisirs Tous Publics** »



FORMATION BPJEPS LTP – 2019/2020 – Ibos (65)

L'animateur détenteur d'un BPJEPS Spécialité Loisirs Tous Publics :

- Intervient au sein d'une structure associative ou dépendante d'une collectivité territoriale chargée de l'accueil collectif d'un public d'enfants et/ou de jeunes, située en milieu rural ou urbain.
- Il mène en totale responsabilité et autonomie, ses projets dans les différentes phases, de la conception à l'évaluation.
- Il est à son niveau, un acteur privilégié de transformation sociale, un producteur d'influence et contribue à la construction des compétences d'autres acteurs impliqués dans le champ de l'Education Populaire.

La progression pédagogique de la formation amène le/la stagiaire à réaliser des tâches qui s'appuient :

- Sur des besoins identifiés sur la structure, un travail de diagnostic et d'enquête est réalisé en début de formation pour dégager une problématique. Des axes de travail sont identifiés en vue de la réalisation d'un projet.
- Sur de la méthodologie de projet, le stagiaire élabore un projet et le réalise, il est amené à conduire des activités en direction d'un public dans le cadre de son projet.
- Le stagiaire est placé en situation de direction ou de direction adjointe, sur une période de vacance scolaire.
- Tout au long de la formation, il se met en situation d'analyse et de réflexion sur : les actions vécues, ses savoirs, ses savoir-faire et son savoir-être.

Les épreuves pour obtenir le diplôme

→ La **conduite d'une action d'animation** en présence d'un public, suivie d'un entretien

→ Un dossier retraçant une expérience de **direction** ou de direction adjointe, portant une analyse de l'action vécue plus une soutenance à l'oral.

→ Un dossier retraçant la mise en œuvre et l'évaluation d'un **projet d'animation** portant une analyse de l'action vécue, plus une soutenance à l'oral.

Recueil et dépôt du dossier d'inscription à :

Campus Léo Lagrange – 20 Place du Val d'Aran – 31770 COLOMIERS
05.61.85.05.09 – <http://campus-leolagrange.org>

Dates

Du **06/05/2019**
Au **08/06/2020**

Durée de la formation

616 heures en centre.
1113 heures en entreprise

Horaires en centre

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation

Fédération Léo Lagrange Hautes-Pyrénées

33 avenue du Pouey
65420 IBOS

Tel : 05 62 90 07 07

Mail :

midipyrenees@campus-leolagrange.org

Prix pour la formation complète

6468 €

(Coût horaire : 10.50 €)

Frais d'inscription : 30 €

10 Places financées par le Conseil Régional

Réunions d'informations :

4 février 2019 à 10h

19 février 2019 à 14h

4 mars 2019 à 14h

Clôture des inscriptions :

Le 2 avril 2019

Vérification des Exigences Préalables

Le 1^{er} avril 2019

Sélection des candidats :

Entre le 2 au le 4 avril 2019

Positionnement :

Du 6 au 9 mai 2019

CALENDRIER BPJEPS LTP – 2019/2020

Dates	Nb d'heures	observation
6 au 10 mai 2019	4 jours soit 28h	Positionnement
16 au 17 mai 2019	2 jours soit 14h	
22 au 24 mai 2019	3 jours soit 21h	Dont mercredi
28 au 29 mai 2019	2 jours soit 14h	
5 au 7 juin 2019	3 jours soit 21h	Dont mercredi
13 au 14 juin 2019	2 jours soit 14h	
20 au 21 juin 2019	2 jours soit 14h	
26 au 28 juin 2019	3 jours soit 21h	Dont mercredi
3 au 5 juillet 2019	3 jours soit 21h	Dont mercredi
Congés d'été du 5 au 16 août 2019		
5 au 6 septembre 2019	2 jours soit 14h	
11 au 13 septembre 2019	3 jours soit 21h	Dont mercredi
19 au 20 septembre 2019	2 jours soit 14h	
25 au 27 septembre 2019	3 jours soit 21h	Dont mercredi
3 au 4 octobre 2019	2 jours soit 14h	
9 au 11 octobre 2019	3 jours soit 21h	Dont mercredi
17 au 18 octobre 2019	2 jours soit 14h	
14 au 15 novembre 2019	2 jours soit 14h	
20 au 22 novembre 2019	3 jours soit 21h	Dont mercredi
28 au 29 novembre 2019	2 jours soit 14h	
5 au 6 décembre 2019	2 jours soit 14h	
11 au 13 décembre 2019	2 jours soit 14h	
Congés d'hiver du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020		
15 au 17 janvier 2020	3 jours soit 21h	Dont mercredi
29 au 31 janvier 2020	3 jours soit 21h	Dont mercredi
6 au 7 février 2020	2 jours soit 14h	
26 au 28 février 2020	3 jours soit 21h	Dont mercredi
5 au 6 mars 2020	2 jours soit 14h	
19 au 20 mars 2020	2 jours soit 14h	
25 au 27 mars 2020	3 jours soit 21h	Dont mercredi
1 ^{er} au 3 avril 2020	3 jours soit 21h	Dont mercredi
29 au 30 avril 2020	2 jours soit 14h	
6 au 7 mai 2020	2 jours soit 14h	
13 au 15 mai 2020	3 jours soit 21h	Dont mercredi
19 au 20 mai 2020	2 jours soit 14h	
28 au 29 mai 2020	2 jours soit 14h	
4 au 8 juin 2020	3 jours soit 21h	
88 JOURS - 616 HEURES		

Une formation en alternance :

→ L'adéquation du terrain de stage et la fonction occupée par le/la stagiaire est fondamentale à la réussite du diplôme.

→ Sur le terrain, le/la stagiaire est accompagné(e) par un(e) tuteur(rice). Le temps passé sur le terrain est un temps de formation, pour la formation JEPS, il est équivalent à **1113h**.

Intervenants :

→ Un référent principal sur l'ensemble de la formation
 → Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter.

→ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain.